

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 29

**MINISTERE
DE L'INDUSTRIE, DES MINES
ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	8
2.1.	PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	9
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	12
2.2.	PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	22
2.3.	PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	30
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	34
2.4.	PROGRAMME 379: RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DU MINIMDT	40

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	41
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	42
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	43
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	48
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	49
3.2.	LEÇONS APPRISES	49
3.3.	PERSPECTIVES	50

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les différentes actions du MINMIDT s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de développer un secteur industriel sain, compétitif et diversifié capable d'inverser la structure du commerce extérieur ; en clair, il est question pour ce Département Ministériel, d'apporter sa contribution, à l'amélioration de la croissance, dont l'objectif est fixé à un taux estimatif de 5,5 % en moyenne annuelle dans la période 2010-2020.

Objectif Stratégique du sous-secteur

L'objectif sectoriel assigné au MINMIDT est **d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations.**

A ce titre, il s'agira de :

- (i) valoriser les richesses minières du pays ;
- (ii) promouvoir la transformation de l'aluminium et de l'acier ;
- (iii) développer les filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois ;
- (iv) faire du Cameroun une véritable destination d'investissements ;
- (v) promouvoir le développement des normes et qualités ;
- (vi) promouvoir et valoriser des innovations technologiques.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle traduite de part son objectif stratégique qui est celui d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations. A cet effet, ses priorités nationales consistent à :

- Valoriser les ressources minières ;
- Améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise,
- Développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique créé par le Décret présidentiel N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et réorganisé par le Décret n°408 du 09 décembre 2011, est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale.

A ce titre, il est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles ;

- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Responsable du programme

MVOGO Jean Kisito
Directeur des Mines

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Intitulé du programme 376 : VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Ce programme a été mis en œuvre dans la perspective de permettre aux ressources minières hors pétrole d'apporter leur contribution au produit intérieur brut (PIB) d'une part et d'améliorer la connaissance de notre sous sol d'autre part. à cet effet, il s'agit dans le cadre de ce programme de :

- Suivre la mise en œuvre des grands projets miniers par un accompagnement institutionnel ;
- Développer les activités d'exploitation des ressources minérales ;
- Mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités du secteur minier par le PRECASEM ;
- Poursuivre la canalisation des produits issus de l'artisanat minier par le CAPAM ;
- Certifier les diamants à travers le PK ;
- Poursuivre l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- Identifier et géo référencer les sites miniers et géologiques sur l'ensemble du territoire national.

b) Responsable du programme : M. MVOGO Jean Kisito, DIRECTEUR DES MINES

OBJECTIF	Améliorer substantiellement la contribution des ressources minières au PIB	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement des ressources minières au PIB
	Unité de mesure	
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	8.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE Action 02: PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES Action 03: APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIÈRES (CAPAM) Action 04: SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES Action 05: FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 262 592 000	CP 2 262 592 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MVOGO Jean Kisito, Directeur des Mines	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Concernant la contribution au PIB des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB, il était question de faire passer cette situation de moins 1% en 2012 à environ 1% de contribution à la richesse nationale en 2013 dans le but non seulement de mettre en œuvre les grands projets miniers porteurs de croissance mais aussi et surtout contribuer à l'amélioration de la croissance et à la diminution du taux de chômage.

La contribution de la mine solide viendrait diversifier les sources de contribution au PIB, améliorer le niveau d'industrialisation du pays, permettre au MINMIDT d'atteindre des objectifs organiques. Les efforts fournis par le CAPAM à travers la canalisation des produits issus de l'artisanat minier, seront aussi une ressource importante dans ce cadre.

Les recherches géologiques, les études diverses dans le domaine de l'exploration, la géophysique aéroportée viendront améliorer l'information géologique et minière.

S'agissant de la certification des diamants à travers le PK, l'objectif est non seulement d'ordre sécuritaire mais aussi il permet d'éviter la fuite des capitaux et des richesses du sous sols qui doivent apporter leur contribution au PIB.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	12,50%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 175 360 920	CP 2 175 360 920
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 87 231 080	Ecart CP 87 231 080
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 148 351 740	CP 2 148 351 740
TAUX DE CONSOMMATION	98 %	98 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Trois (03) des projets inscrits dans le BIP de ce programme n'ont pas été réalisés et les ressources afférentes sont tombées dans le clos du fait de l'absence des éléments probants de maturité pouvant permettre la mise en œuvre de ces derniers.	
PERSPECTIVES 2014	Les activités de ce programme ont été réalisées à environ 65% au cours de cet exercice, pour la prochaine année il sera question d'une meilleure maturation des éléments à budgétiser pour que le taux de réalisation se situe autour de 100% l'année prochaine.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

- Ce résultat s'explique surtout par la mise en œuvre des activités qui ne sont pas à un stade avancé et par l'inadéquation de l'intitulé de l'indicateur avec l'unité de mesure et l'objectif de l'action ;
- L'absence d'une harmonisation de toutes les données géologiques en vue de leur intégration au SIG (Système d'Information Géologique) n'a pas permis de mettre en évidence des zones de minéralisation potentielles à travers le géo traitement et de faciliter une large diffusion sous forme numérique.

Les travaux lancés dans le cadre du PRECASEM sont en cours.

es travaux lancés dans le cadre du PRECASEM sont en cours.

OBJECTIF	Améliorer l'information géologique et minière								
Indicateur	Intitulé:		Mise en évidence de nouveaux indices miniers et pétroliers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-169 licences have been granted to mining companies. -24 reports on monitoring and assessment of mining activities -02 thematic cards of compilation and interpretation of drafted and published data; -Operationalization of PRECASEM						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 144 000 000	1 144 000 000	1 063 440 000	1 063 440 000	1 058 440 000	1 058 440 000	99 %	99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre pour actualiser et normaliser les données géologiques et géophysiques et améliorer les connaissances globales du fort potentiel minéral du pays qui sont très limitées et dépassées.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- 169 Permis de recherche attribués à des sociétés minières ; - 24 Rapports de suivi et évaluation des activités minières ; - 02 Cartes thématiques de compilation et d'interprétation des données élaborées et diffusées ; Opérationnalisation du PRECASEM ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Ce résultat s'explique surtout par la mise en œuvre des activités qui ne sont pas à un stade avancé et par l'inadéquation de l'intitulé de l'indicateur avec l'unité de mesure et l'objectif de l'action ; - L'absence d'une harmonisation de toutes les données géologiques en vue de leur intégration au SIG (Système d'Information Géologique) n'a pas permis de mettre en évidence des zones de minéralisation potentielles à travers le géo traitement et de faciliter une large diffusion sous forme numérique. Les travaux lancés dans le cadre du PRECASEM sont en cours ;								
Perspectives 2014	- Poursuivre la collecte des données géologiques, géophysiques et minières sur quelques zones peu connues et les diffuser en direction des parties prenantes ; - Amélioration de la gouvernance minière ; L'objectif proposé est de développer des potentialités géologiques et minières, avec pour indicateur, le taux de couverture du territoire, qui cadre bien avec l'unité de mesure								

Action 02 PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES

- Il avait été prévu de faire passer de 04 à 07 le nombre de nouvelles substances minérales exploitées en 2013, ainsi au cours de cette année 03 nouvelles substances minérales ont été exploitées soit un taux de réalisation de l'indicateur de 50% si on y ajoute les 04 premières substances minérales ;

l'actualisation de la carte géologique et minière pour élargir l'assiette des propositions à adresser aux investisseurs.

adresser aux investisseurs.

OBJECTIF	Améliorer substantiellement le nombre de substances minérales exploitées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de minerais exploités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	165 000 000	165 000 000	164 935 000	164 935 000	151 435 000	151 435 000	91,81 %	91,81 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faible taux des investisseurs de renommé a l'exploitation des ressources minières du Cameroun ; - Proposer aux investisseurs nationaux et étrangers des conditions attractives dans l'exploitation des ressources minérales du Cameroun ; Présenter le potentiel minier et géologique du Cameroun.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue du premier CIMEC au Cameroun ; - Production et validation d'un Certificat infalsifiable ; - Installation de 18 points focaux du Processus de Kimberley ; - Suite de la négociation des conventions annexes au projet MBALAM (portuaires et ferroviaires); - Signature d'un accord portant révision à la hausse du droit de transit par pipelines TCHAD-CAMEROUN des hydrocarbures de 0,41 à 1,30 dollars par baril ; Mise en production d'un champ pétrolifère (CHAMP MVIA).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Il avait été prévu de faire passer de 04 à 07 le nombre de nouvelles substances minérales exploitées en 2013, ainsi au cours de cette année 03 nouvelles substances minérales ont été exploitées soit un taux de réalisation de l'indicateur de 50% si on y ajoute les 04 premieres substances minérales ; l'actualisation de la carte géologique et minière pour élargir l'assiette des propositions à adresser aux investisseurs.								
Perspectives 2014	- poursuite du recensement et de la sensibilisation des acteurs du secteur minier ; - poursuite de la mise à jour des informations techniques relatives au secteur des mines et de la géologie à l'attention des opérateurs économiques ; Atteinte du nombre de 15 nouvelles substances minérales à l'horizon 2016, voire augmenter le nombre d'investisseurs dans le domaine minier au Cameroun.								

Action 03 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIÈRES (CAPAM)

- Le CAPAM a canalisé 43,26 kg d'or (763 millions FCFA) , 7,84 kg de saphir (35 millions FCFA) , 3 950 m² de quartzite (10,3 millions FCFA) , 174 950 tonnes de disthène (3,5 millions FCFA), sable et rutile (2,45 millions FCFA);
- La canalisation toutes substances minérales confondues a été de 814 millions FCFA. L'excédent sur les 800 millions provient des reports de 2012;
- L'insuffisance des dotations budgétaires, le retard dans le déblocage des fonds de canalisation et un dispositif de sécurité insuffisant dans les sites miniers justifient le résultat atteint. En moyenne, le CAPAM canalise 3,4 kg d'or par mois issu de l'artisanat minier alors que la production mensuelle estimée de ce secteur est de 178 Kg;

Les reliquats des dotations budgétaires de 2012 ont permis de faire face aux activités d'appui.

es reliquats des dotations budgétaires de 2012 ont permis de faire face aux activités d'appui.

OBJECTIF	Améliorer sensiblement le niveau de production des substances minérales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre, et volume des minerais exploités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 286.66%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	800 000 000	800 000 000	800 000 000	800 000 000	800 000 000	800 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	–€ Le Cameroun a mis en place en 2011, l'Opération de Renforcement des Réserves d'Or du Cameroun à travers laquelle le CAPAM doit déposer chaque année un stock d'or au Ministère des Finances. En 2012, un équivalent de 50kg d'or en poudre a été déposé contre un équivalent de 40,872 kg d'or en poudre en 2013. - Le CAPAM ne canalise que 5% de l'or produit par les artisans miniers à cause de l'insuffisance des dotations allouées à cette opération. 95% de l'or issu de l'artisanat minier s'écoule dans les circuits informels causant d'énormes pertes à l'Etat en matière de taxes, de traçabilité de la production pouvant impacter sur le PIB et le budget de la nation. - L'extension de la sécurité dans 5 (cinq) nouveaux sites miniers pour réduire l'activité des trafiquants n'a pu être effectuée faute de moyens, ce qui a eu un impact négatif au niveau des quantités à canaliser dans les sites miniers concernés. L'activité connaît régulièrement une inflation des prix d'achat sur le terrain à cause de la spéculation menée par les trafiquants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La canalisation dans les circuits formels de l'économie de 43,26 kg d'or en poudre issus du travail des artisans miniers pour une valeur de 763 833 264 FCFA (dont 31,76 kg d'or fondu transféré au Ministère des Finances, soit l'équivalent de 40,872 kg d'or en poudre) ; Canalisation de 7,84 kg de saphir pour une valeur de 34 667 696 FCFA							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le CAPAM a canalisé 43,26 kg d'or (763 millions FCFA) , 7,84 kg de saphir (35 millions FCFA) , 3 950 m2 de quartzite (10,3 millions FCFA) , 174 950 tonnes de disthène (3,5 millions FCFA), sable et rutile (2,45 millions FCFA); - La canalisation toutes substances minérales confondues a été de 814 millions FCFA. L'excédent sur les 800 millions provient des reports de 2012; - L'insuffisance des dotations budgétaires, le retard dans le déblocage des fonds de canalisation et un dispositif de sécurité insuffisant dans les sites miniers justifient le résultat atteint. En moyenne, le CAPAM canalise 3,4 kg d'or par mois issu de l'artisanat minier alors que la production mensuelle estimée de ce secteur est de 178 Kg; Les reliquats des dotations budgétaires de 2012 ont permis de faire face aux activités d'appui, d'accompagnement des artisans miniers et de sécurisation des sites de production (400 millions), à l'acquisition du matériel de travail des Gicamines et du CAPAM (339 millions FCFA) , à la gouvernance (54 millions FCFA).
Perspectives 2014	- Le MINMIDT vient de prendre une décision attribuant au CAPAM le contrôle et le suivi des activités des sociétés de mécanisation de l'artisanat minier. Il est envisagé non seulement que ces sociétés donnent 10% de leur production free carry à l'Etat, mais aussi que le CAPAM puisse racheter 25% de leur production au titre du renforcement des réserves d'or du Cameroun. Cela va nécessiter une dotation annuelle minimale de 2,8 (deux virgule huit) milliards FCFA pour l'achat de l'or (artisanat minier et sociétés de mécanisation) permettant de déposer chaque année au MINFI en moyenne 151 (cent cinquante un) kg d'or au titre de renforcement des réserves d'or du Cameroun. - Les dotations allouées au CAPAM sont en baisse depuis 2012 (1 500 000 000 FCFA en 2012, 800 000 000 FCFA en 2013, 675 000 000 FCFA en 2014); un renversement de cette tendance baissière permettrait d'apporter une contribution plus significative au renforcement des réserves d'or du Cameroun. - Le CAPAM envisage de procéder à la transformation locale de l'or et du saphir afin d'accroître la valeur ajoutée de ces substances minérales. A ce titre des études sont en cours pour la mise en place au Cameroun d'une unité de taille de saphir et d'une unité d'affinage d'or pour des couts respectifs de 200 (deux cent) et 350 (trois cent cinquante) millions FCFA. - Le CAPAM, sur autorisation de son Comité de Pilotage placé sous la présidence du MINMIDT), va procéder à la commercialisation nationale et internationale du saphir afin de reconstituer les fonds de canalisation de cette substance minérale; Cette opération aura un impact positif sur le commerce extérieur du Cameroun; Une réglementation des prix d'achat de l'or contribuera à réduire l'activité et la spéculation des trafiquants tout en poussant à la hausse le pourcentage de canalisation effectué par le CAPAM;

Action 04 SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES

- Les ressources affectées bien qu'appréciables, n'ont pas permis l'atteinte des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de l'activité de cette action. Néanmoins, les activités menées ont permis ;
- les descentes sur le terrain pour l'identification et le géo-référencement des sites miniers et géologiques ;
- la compilation et le géo-référencement des données sur les géo-risques, géo-catastrophes, les risques et catastrophes dans les sites d'exploitation géologique et minière de certaines régions (Ouest, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Sud, Adamaoua, etc.) ;
- l'élaboration des TDR des études sur les géo risques et les géo catastrophes.

Elaboration des TDR des études sur les géo risques et les géo catastrophes.

OBJECTIF	Assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques.							
Indicateur	Intitulé:		nombre d'accidents miniers et géologiques sur les sites.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	51 000 000	51 000 000	44 495 000	44 495 000	41 045 000	41 045 000	92,25 %	92,25 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La situation géographique du Cameroun, son climat et ses régimes hydrographiques, l'exposent à une forte prévalence des risques et catastrophes naturels, qui se multiplient tout en se complexifiant avec les activités d'exploitations minières artisanales et des carrières, accompagnées des éboulements et glissements de terrain (Kambebe, Bétaré Oya, Kete Colomine, Ngoura, Bafoussam, Menoua, Sanchou...) ainsi que des inondations, avec des pertes en vies humaines et beaucoup de dégâts matériels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Comité de suivi de l'étude de sécurisation des sites miniers et géologiques créé ; - 01 Rapport sur l'identification et le géo référencement des sites minier et géologiques élaborés ; - 01 Rapport sur l'état des lieux des risques et catastrophes naturels sur quelques régions du Cameroun ; TDR des études des géorisques et géo catastrophes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources affectées bien qu'appréciables, n'ont pas permis l'atteinte des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de l'activité de cette action. Néanmoins, les activités menées ont permis : - les descentes sur le terrain pour l'identification et le géo-référencement des sites miniers et géologiques ; - la compilation et le géo-référencement des données sur les géo-risques, géo-catastrophes, les risques et catastrophes dans les sites d'exploitation géologique et minière de certaines régions (Ouest, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Sud, Adamaoua, etc.) ; l'élaboration des TDR des études sur les géo risques et les géo catastrophes.							

Perspectives 2014	- Améliorer la cartographie des sites miniers et géologiques par l'identification et le géo-référencement d'au moins 80 sites à l'horizon 2017; - Reformuler les intitulés de l'objectif de l'action et de l'indicateur, l'objectif qui saurait mieux renseigner et apprécier le résultat est : « identifier et géo-référencer les sites miniers et géologiques » au lieu de « assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques ». et dont l'indicateur serait « nombre de sites miniers et géologiques identifiés et géo-références » au lieu de « nombre de sites miniers et géologiques sécurisés ». - Mettre en place un Dispositif National de prévention et gestion des géo-risques, géo-catastrophes, dans les sites miniers et géologiques. - Augmenter la dotation budgétaire de l'action.
-------------------	---

Action 05 FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

Les ressources allouées à cette action ont permis l'accompagnement de la mise en œuvre mieux de l'exécution des actions dites techniques. Il a aussi été question dans le cadre de cette dernière de poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels de ces directions.

es directions.

OBJECTIF	Améliorer le cadre infrastructurel et renforcer les compétences des personnels							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation du plan d'action annuel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 20%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	102 592 000	102 592 000	102 490 920	102 490 920	97 431 740	97 431 740	95,06 %	95,06 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	cette action a été mise en œuvre dans la perspective de l'opérationnalisation des actions techniques conduites par la DM et la DG. De plus dans le cadre de l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels de ces directions, cette action trouve sa raison d'être.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- création d'un comité de pilotage des actions relevant de la DM et de la DG ; - équipement et modernisation du matériel de travail de la DM, de la DG du CIGM ; contrôles administratifs réalisés sur le terrain.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à cette action ont permis l'accompagnement de la mise en œuvre mieux de l'exécution des actions dites techniques. Il a aussi été question dans le cadre de cette dernière de poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels de ces directions.							
Perspectives 2014	Au cours de cet exercice nous avons pu accompagner avec un taux de réalisation appréciable les actions techniques du programme 376. Pour la prochaine année il sera question de poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels, et il serait souhaitable de voir améliorer l'enveloppe allouée a cette action pour une plus grande prise en compte des besoins des personnels en vue de l'atteinte des objectifs de performance assignés a tout ce programme.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES
FILIERES INDUSTRIELLES

Responsable du programme

MINDJOS MOMENY MARTIN
Directeur de l'Industrie

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Développer les nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement annuel des entreprises industrielles
	Unité de mesure	
	Valeur de référence:	2.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	15.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE Action 02: VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES Action 03: INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES Action 04: RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN Action 05: SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL Action 06: DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ Action 08: FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE Action 09: FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 220 034 000	CP 2 220 034 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINDJOS MOMENY MARTIN, Directeur de l'Industrie	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 122 069 258	CP 2 122 069 258
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 97 964 742	Ecart CP 97 964 742
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 019 650 417	CP 2 013 499 167
TAUX DE CONSOMMATION	95,17 %	94,88 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Grâce aux efforts entrepris par la Direction de l'Industrie principal acteur de ce programme et les autres structures partenaires, nos matières premières ont connu une meilleure valorisation tant en terme d'accroissement du taux de transformation qu'en terme de promotion de nouvelles filières industrielles telles le manioc et l'hévéa. De sorte qu'en 2013, les initiatives déployées dans le cadre de ce programme ont permis une croissance de 3,8% de l'indice à la production industrielle.	

PERSPECTIVES
2014

L'année 2014 sera principalement marquée par la maturation de l'activité portant élaboration d'un plan directeur d'industrialisation (PDI),

- En effet, la mise en place du PDI en prévision qui se veut la boussole de notre industrialisation viendra conforter ce programme.

- Le respect des critères de maturation des projets pour faciliter l'exécution du budget tout en permettant d'atteindre aisément les objectifs du projet

- La réalisation des études en vue de la construction du centre technique de l'Industrie et de la volaille (CETIV), du complexe agro industriel à Kaelé ou encore la mise en œuvre des projets de construction des unités industrielles de transformation de manioc dans les communes de Ndop Plane vont véritablement stimuler la part des produits manufacturés dans le PIB camerounais, et permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs de croissance désirée.

- Pour cela, un appui sera porter considérablement sur la valorisation et à la transformation des matières premières d'origine minière, agricoles et forestières ;

Il va aussi s'agir renforcer les inspections et autres contrôles dans les entreprises, élaborer de nouvelles normes pour la sécurisation du tissu industriel et la promotion du label qualité et promouvoir les investissements.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE								
OBJECTIF	Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements dans le secteur industriel							
Indicateur	Intitulé:	Guide des investissements, plan directeur et code unique élaborés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	-						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1loi						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 116 500 000	1 116 500 000	1 050 679 000	1 050 679 000	1 038 101 703	1 038 101 703	98,8 %	98,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promulgation par le Président de la République de la loi portant charte des investissements en 2002, a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics à promouvoir les investissements en RC. La création de l'Agence de Promotion des Investissements et sa mise en place a consacré cette volonté. L'une des missions prioritaires de cette institution consistait en la mise en place d'un cadre adéquat pour la promotion des investissements. Les efforts déployés par celle-ci au cours de l'exercice budgétaire 2013 se sont inscrits dans ce contexte. La présente loi entend promouvoir un meilleur accompagnement des investisseurs au Cameroun et réduire considérable les couts de facteurs, élément de compétitivité des entreprises.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Amélioration de la connaissance du potentiel industriel du Cameroun a travers les inspections et autres missions de contrôle sur le terrain. - Une étude diagnostique sur la promotion des investissements réalisée - Mise en place des points focaux (bureaux) de promotion des investissements dans 04 ambassades du Cameroun à l'extérieur ; Des conventions sur le partenariat en matière de promotion des investissements signées avec la Grande Bretagne, la Turquie							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'action « promotion d'un cadre incitatif a la diversification industrielle » a été exécutée de façon satisfaisante dans son ensemble. Cependant le taux de réalisation technique des activités a été satisfaisant. Ce qui explique par ailleurs le taux de consommation budgétaire qui a été réalisé. Ce résultat se justifie grâce à un suivi permanent et l'accompagnement de la tutelle ce d'autant plus que l'action concernée était inscrite dans la feuille de route ministérielle.							
Perspectives 2014	A l'horizon 2015, les efforts à consentir porteront, grâce à la promulgation de la loi relative aux incitations à l'investissement privé et de ses textes d'applications, sur la promotion des investissements à travers des projets industriels dans les filières stratégiques.							

Action 02 VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

OBJECTIF	Promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et agro-pastorales								
Indicateur	Intitulé:		Taux de transformation des ressources naturelles et agro pastorales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	400 000 000	400 000 000	345 859 042	345 859 042	338 563 672	336 107 422	97,18 %	97,18 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « valorisation des ressources naturelles et agricoles » a été mise en œuvre dans un environnement caractérisé par la mise en œuvre du DSCE. Le profil de croissance tel qu'identifié dans ce document met l'accent sur le développement de l'industrie de transformation es produits du terroir ((banane plantain, sucre, huile de palme, maïs, cacao, coton, hévéa, manioc etc.).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration du plan cadre de transformation des matières premières (PCT); Accord de financement avec le MINEPAT pour la réalisation des études en vue de la construction d'un centre technique de l'industrie de la volaille (CETIV); Elaboration du document de projet pour la mise en place du programme national de transformation des produits forestiers (PNTPF) avec le CTFC.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action dont la cible de l'indicateur est fixée à 15 % l'horizon 2015, connaît un niveau de réalisation à mi-parcours satisfaisant. Aussi la construction du centre technique de l'industrie de la volaille, la mise en œuvre effective du PNTF, et le suivi de l'implantation des petites unités de transformation des matières premières sur tout le territoire permettra d'atteindre les objectifs fixés.								
Perspectives 2014	Pour une meilleure efficacité des politiques, les actions 2 et 3 ont été réunies en une seule « Appui à la valorisation et à la transformation des matières premières minières, forestières et agricoles». Dans cette veine, les études de maturations (faisabilité, géotechnique, plan d'organisation et l'étude des plans d'équipements) pour la construction du Centre Technique de l'Industrie de la Volaille (CETIV) seront réalisées, la recherche des partenaires Techniques et Financières pour la mise en œuvre du PNTF et la formulation d'un Programme d'appui au développement de l'Hévéaculture industrielle (PADHI) seront effectuées.								

Action 03 INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

OBJECTIF	Accroître le taux de transformation local des matières premières								
Indicateur	Intitulé:		Taux de contribution de la valeur ajoutée des matières premières à la formation du PIB				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	26 000 000	26 000 000	25 995 000	25 995 000	23 375 000	23 375 000	89,81 %	89,81 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « intensification de la transformation des matières premières locales » découle des recommandations issues de la stratégie ministérielle du développement du secteur industriel. AU regard du faible taux de transformation des matières premières locales, s notes de conjoncture confrontées aux missions du MINMIDT, qui font état de la faible contribution des matières premières locales au PIB. Cette action se propose alors de renverser cette tendance.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formulation d'un programme d'appui au développement de l'hévéaculture industrielle - Fonctionnement du projet d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière Palmier à Huile (APROCOM-PH) - Missions de suivi de l'implantation des unités de transformation des matières premières locales - Formulation du programme d'appui à la transformation locale du Cacao ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action a connu un niveau d'exécution satisfaisant. En effet, toutes les activités prévues, qui ont été intégralement exécutées, ont permis d'atteindre un niveau d'exécution fort avancé. Ceci a permis d'effectuer des missions de terrain pour collecter des données en vue de dresser un état de lieux du degré de transformation sur le terroir de nos produits locaux.								
Perspectives 2014	Afin d'inverser la tendance à l'exportation de nos matières premières, le MINMIDT s'est doté d'une nouvelle structure : la Sous-direction de la Transformation Locale. Celle-ci a démarré ces activités en Octobre 2013. Elle entend les poursuivre avec plus d'ardeur, notamment, à Kaélé avec la construction d'un complexe agro-industriel, à Batouri avec la construction d'un complexe sucrier, Ndop Plane avec la construction des unités industrielles de transformation du manioc.								

Action 04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN

OBJECTIF	Faciliter l'accès des investisseurs aux services de base								
Indicateur	Intitulé:		-Nombre de zones économiques aménagées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	200 872 000	200 872 000	200 872 000	200 872 000	194 372 000	194 372 000	96,76 %	96,76 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « Renforcement des infrastructures de soutien » a été exécutée dans le contexte de la modernisation de notre outil de production a travers la création de nouveaux sites industriels aménagés et d'autres mesures incitatives.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Lancement des études de mutation de l'office national des zones franches industrielles vers les zones économiques ; - Lancement des enquêtes statistiques ; - Aménagement des nouvelles zones industrielles.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Plusieurs études en vue de la mutation de l'office des zones franches industrielles en zones économiques ont déjà été lances et sont en cours de finalisation ce qui justifie le taux d'exécution technique de 50% de l'indicateur. Dans la même lignée plusieurs nouveaux sites dont les études d'aménagement sont lances sont disponibles dans les dix régions de notre pays. Quand au taux de 77% consommation crédits il se justifie par la non finalisation de tous ces travaux et la production des documents comptables afférents.								
Perspectives 2014	Il est envisagé dans les deux prochaines années la mutation de l'office des zones franches industrielles vers les zones économiques. Il s'agit d'un processus en deux phases donc la première (en cours) institutionnelle et la seconde sera opérationnelle. Il va s'agir dans cette seconde phase, l'opérationnalisation d'au moins quatre zones économiques dans des régions différentes du pays. Dans la même période des sites industriels aménagés doivent être mis sur pied.								

Action 05 SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

OBJECTIF	Maitriser les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles								
Indicateur	Intitulé:	Augmentation annuelle des recettes parafiscales de l'Etat					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	-30.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	30.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-							
Indicateur	Intitulé:	Réduction du taux annuel d'accidents industriels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	50.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	184 500 000	184 500 000	182 234 959	182 234 959	172 954 659	169 564 659	94,9 %	93,05 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « Sécurisation du tissu industriel » a été exécutée dans un double objectif à savoir : - Maitriser les risques liés aux activités industrielles ; -Prévenir les catastrophes dues aux activités industrielles								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi permanent des établissements classés - Organisation des campagnes nationales d'inspections - Actualisation de la nomenclature des établissements : - Identification et référencement des équipements à risques au niveau national								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action a connu une exécution satisfaisante. Elle a notamment permis de limiter les cas réguliers d'accident d'origine industrielle et promouvoir une véritable culture de la sécurité dans les industries. Tel est par exemple l'exigence du port du casque et autres outils de sécurité.								
Perspectives 2014	Les actions relatives à la sécurisation du tissu industriel viennent contribuer à diminuer substantiellement le taux des accidents dans l'activité industrielle. Ainsi pour les deux prochaines années il sera question d'accentuer ces actions en vues d'atteindre le taux de 50% de diminution des ces accidents. - Constitution du fichier national des appareils à pression - Surveillance administrative et contrôle techniques des sociétés agréées, des centres emplisseurs, - organisation des campagnes nationales d'inspections								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ

OBJECTIF	Rendre performant le système national de normalisation								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de normes élaborées ; -				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		300.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1500.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	148 000 000	148 000 000	173 197 652	173 197 652	120 396 055	120 396 055	69 %	69 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « Développement de l'infrastructure qualité » a été exécutée dans un contexte où le Cameroun a besoin de se doter d'un tissu industriel compétitif et attractif. A cet effet l'utilisation des normes pour produire selon les standards internationaux permet de pouvoir importer des produits comparables à ceux des nations industrielles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Tenue des réunions préparatoires ; - Elaboration et transmission de la première mouture du projet de loi ; - Opérationnalisation du Comité national du Codex et de la Sécurité sanitaire des Aliments ; - Lancement de l'Etude pour un plan de Sécurité Sanitaire des Aliments au Cameroun.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Dans la globalité, on a pu amorcer l'encadrement juridique et réglementaire des lois à savoir, celle sur l'infrastructure qualité et celle relative à la sécurité sanitaire des aliments. A ce jour le Comité du CODEX ALIMENTARIUS et le processus d'évaluation lié à la sécurité sanitaire des aliments sont enclenchés avec la mise à disposition d'un plan de sécurité sanitaire des aliments. la participation du CAMEROUN aux travaux du CODEX avec la formulation des positions nationales sur le processus des normes alimentaires mondiales (quatorze comités).								
Perspectives 2014	Les ressources de cette action ont permis entre autre la mise sur pied des autres structures de l'infrastructure qualité. Il sera question au cours des prochaines années de poursuivre la mise sur pied des infrastructures et la Préparation à l'élaboration des textes d'application de la loi sur l'infrastructure qualité.								

Action 08 FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE									
OBJECTIF	Améliorer le rendement des personnels								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation du plan d'action annuel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	44 126 000	44 126 000	44 126 000	44 126 000	42 320 277	42 320 277	95,91 %	95,91 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « Fonctionnement de la DDQ » a été exécutée pour l'opérationnalisation du budget du programme 377 à la DDQ								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Rapport de missions d'identification des entreprises par secteur d'activité et des cabinets d'expertise qualité -Rapport de missions de sensibilisation et de suivi de la mise en œuvre de la démarche qualité dans les entreprises ciblées. -Suivi du fonctionnement courant des services de la normalisation et de la qualité.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action a connu mise en œuvre satisfaisante, dans la mesure où tous les activités inscrites dans le cadre de cette action ont été bien exécutées. Il faut dire que le taux de réalisation technique se justifie par l'accompagnement progressif des activités de cette action dont le niveau d'exécution entre le taux de 80% est de moitié dans le cadre de cette programmation triennale. Renforcement de l'accompagnement institutionnel des organisations privées et de la société civile.								
Perspectives 2014	Dans la perspective de consolider les acquis de l'année en cours, il sera question pour les prochains exercices de la préparation et l'élaboration de la loi sur la sécurité sanitaire des aliments, du renforcement de l'accompagnement des acteurs de l'infrastructure qualité et enfin et surtout de porter à 80% d'ici 2015 le taux d'accompagnement du budget du programme 377 au niveau de la DDQ.								

Action 09 FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE									
OBJECTIF	Améliorer le rendement des personnels								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation annuel du plan d'action				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure								
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	100 036 000	100 036 000	99 105 605	99 105 605	89 567 051	89 292 051	90,1 %	90,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action « Fonctionnement de la DI et des services régionaux de l'industrie » a été exécutée dans un cadre de l'opérationnalisation du budget du programme 377 à la Direction de l'Industrie et ses services régionaux								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- missions d'inspection des établissements classées. - mission de collecte des données dans les entreprises. - suivi des activités de la Direction de l'Industrie et de ses services régionaux								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action a connu une mise en œuvre satisfaisante, bien que le taux de mise en œuvre à mi-parcours de l'indicateur soit de 50%. Toutefois les ressources allouées à cette action ont servi à atteindre les résultats escomptés au cours de cet exercice 2013								
Perspectives 2014	Pour la période de référence 2014 – 2015, des efforts seront concentrés pour le suivi efficace des activités de cette action 08 et l'atteinte du taux requis de 80% de réalisation de cette action en 2015.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS
TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Responsable du programme

NNOKO KOUBITOBO Magui Angèle
Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Malgré l'adhésion du pays aux traités et conventions internationaux, et l'arsenal juridique qui s'en suit, l'ignorance de la propriété intellectuelle au Cameroun est un fait. C'est ainsi que le niveau des dépôts nationaux et de valorisation restent faibles (113 brevets déposés par les nationaux entre 1976 et 2010 dont 9 seulement sont valorisés) d'une part et le nombre de procès relatifs au droit de la propriété intellectuelle demeure insignifiant d'autre part. En conséquence, les phénomènes de la contrefaçon et de la piraterie s'amplifient.

En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche, à peine 13 %. Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, seul le secteur de l'agriculture contribue significativement à ce niveau de valorisation, encore insignifiant, des résultats des centres de recherche à la faveur d'une politique de vulgarisation poussée.

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) constate clairement que l'absence d'une vision claire sous-tendue par une stratégie nationale de développement technologique ne permet pas de promouvoir et valoriser les innovations technologiques disponibles. En matière de protection et de propriété intellectuelle et malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales et la ratification de nombreux traités y relatifs internationaux, l'insuffisance des moyens en ressources humaines et matérielles et infrastructurelles rend inopérantes ces activités.

Il y a donc là un constat d'échec de la politique appliquée à ce jour pour faire de la propriété industrielle le puissant outil de développement qui a boosté certaines économies. L'on note une mauvaise gestion des différents actifs de la propriété industrielle du fait d'une absence d'un véritable plan de développement dans le domaine ou tout au moins un manque de coordination des actions menées dans ce secteur par les différents acteurs.

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de renverser cette tendance et de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques, des produits de la recherche associée et des autres actifs de la Propriété intellectuelle en général et la propriété industrielle en particulier, qui constituent des fondements de base pour l'industrialisation de tout pays.

Aussi, le Ministère des Mines, de l'Industrie et du développement Technologique (MINMIDT), responsable statutaire du secteur, et particulièrement la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle (DDTPI), entend adosser ses actions dans le Domaine sur le DSCE en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques : **« le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le**

secteur industriel ».

C'est à cet effet que le programme « Valorisation des Inventions Innovations Technologiques et Actifs de la Propriété Industrielle » a été mis en place.

Ce programme vise à rendre plus compétitif l'outil de production camerounais par une appropriation et une production technologique nationale, de même qu'une utilisation stratégique de la propriété industrielle.

Il conduit ainsi de façon stratégique à quatre actions opérationnelles et une action d'accompagnement comme suit :

- 1** - l'élaboration d'un cadre stratégique et réglementaire des activités de développement technologique et de propriété industrielle ;
- 2** - la promotion des technologies, et appui au prototypage;
- 3** - la protection et promotion des actifs de la propriété industrielle ;
- 4** - l'appui au programme de mise en place des parcs technologiques de référence ;

Ce programme a pour responsable **Mme NNOKO KOUBITOBO Magui Angèle**, Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle.

5 - l'opérationnalisation des missions courantes de la DDTPI.

OBJECTIF	Accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la recherche industrielle	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'actifs technologiques et des produits de la recherche valorisés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	200.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	400.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE Action 02: PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE Action 03: PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE. Action 04: PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE Action 05: MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES) Action 06: FONCTIONNEMENT DE LA DDTPI	
DOTATIONS INITIALES	AE 369 754 000	CP 369 754 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NNOKO KOUBITOBO Magui Angèle, Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Première année du paradigme de budget programme dans son effectivité.

Première introduction à PROBMIS.

Mise à disposition tardive du PTA et différence de dénomination entre les actions et activités de départ et celles saisies dans PROBMIS.

Inadéquation entre la formulation des activités et la codification budgétaire rendant quelques fois la nature de la dépense incompatible avec le genre d'activité.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif général poursuivi par ce programme était d'accroître le taux de valorisation des innovations technologiques, et des actifs de la propriété industrielle. L'indicateur adopté pour mesurer la performance était « Nombre d'actifs technologiques et de la propriété industrielle valorisés ».

Au 31 décembre 2013, cet objectif a été atteint, bien qu'il faille continuer à travailler pour des rendements plus satisfaisants dans le cadre de ce programme. Au cours de cet exercice faut-il encore le rappeler, le budget était exécuté pour la toute première fois dans sa version programme induisant bien entendu toutes les difficultés dues à une activité d'envergure nouvelle.

Les tableaux ci-dessous permettent de cerner d'une part les objectifs de performance du programme et d'autre part les résultats obtenus en 2013.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 343 948 109	CP 343 948 109
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 25 805 891	Ecart CP 25 805 891
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 313 720 752	CP 312 908 002
TAUX DE CONSOMMATION	91,21 %	90,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Compte tenu du démarrage tardif du budget en 2013, le prototypage des inventions technologiques a connu un retard et le partenaire technique concerné (ENSP, Yaoundé) n'a pas pu livrer les prototypes attendus, les travaux y relatifs sont encore en cours. Cependant avec les 16 brevets, les 217 marques, les 19 modèles et dessins industriels et les 116 noms commerciaux réalisés en 2013 ont permis de réaliser 358 des 400 actifs technologiques et de propriété industrielle visés en 2015 soit une réalisation de 89,5% de l'objectif.	
PERSPECTIVES 2014	Au cours de la prochaine année il sera question de poursuivre la mise en œuvre du programme et mettre un accent sur l'identification des nouvelles indications géographiques, ainsi que la poursuite du prototypage des inventions locales. Il sera également et prioritairement question de mettre en œuvre le plan national de développement de la propriété intellectuelle et d'élaborer une stratégie nationale de développement technologique.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE								
OBJECTIF	Disposer d'un cadre d'exercice des activités de créativité et d'innovation technologique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes législatif et réglementaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	63 000 000	63 000 000	60 198 848	60 198 848	48 898 248	48 898 248	81,23 %	81,23 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Absence d'un cadre de conduite de l'action gouvernementale en matière de propriété industrielle Les ressources financières insuffisantes pour une élaboration optimale des activités. Cette action est mise sur pied pour intégrer la propriété industrielle comme outil de développement économique national d'une part, et de renforcer le cadre réglementaire de la propriété industrielle et du développement technologique d'autre part.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration et mise en œuvre du Plan National Directeur du Développement de la Propriété Industrielle (PNDPI) o Rapport d'étude diagnostique o PNDPI élaboré et validé - Elaboration d'une loi cadre sur la propriété industrielle o Rapport de collecte des données et revue documentaire o Projet de loi élaboré - Création et mise en œuvre du centre de propriété industrielle du Cameroun Etude de faisabilité réalisée							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation de l'indicateur ci-dessus se justifie parce que d'autres textes et d'autres activités seront à mettre en œuvre au cours de la prochaine année. Cependant au cours de cet exercice l'objectif annuel a été globalement atteint et les crédits alloués consommés en grande partie. L'activité relative à l'Etude du degré d'appropriation et d'utilisation des actifs de la propriété industrielle n'a pas été réalisée pour non attribution du marché. Les ressources allouées ont permis d'organiser les travaux de façon à atteindre les résultats attendus.							
Perspectives 2014	En perspective il sera question de l'appropriation, de la vulgarisation et de la mise en œuvre du PNDPI et de la réalisation de l'étude du degré d'appropriation et d'utilisation des actifs de la PI. En vue de l'émergence, les orientations du PNDPI devraient bénéficier d'une attention particulière en termes d'urgence de l'Etat.							

Action 02 PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE

OBJECTIF	Promouvoir la valorisation à travers le prototypage et l'application industrielle des inventions								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets de prototypage engagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	86 000 000	86 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Disponibilité des modèles artisanaux des inventions locales Identification de deux secteurs prioritaires aux technologies limitées : o transformation du cacao utilisation d'énergie solaire								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Production des prototypes : o une convention de partenariat signée entre le MINMIDT et l'Université de Yaoundé 1 ; o un contrat de prestation signé avec l'ENSP ; o deux cahiers de charges signés avec l'ENSP en rapport avec les prototypes à réaliser; o un contrat de confidentialité signé avec les inventeurs ; prototypes encore en cours de réalisation.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Organisation des Journées Technologiques Nationales (sélections nationales du design) : non réalisée à cause de l'insuffisance des ressources allouées et de l'inadéquation de la nature de la dépense associée. Les JTN étaient une activité annuelle. En 2011, suite aux difficultés d'organisation il a été décidé de rendre l'événement biannuel avec une année de présélection et une année de salon. Le coût d'organisation était évalué à près de cinquante (50) millions de FCFA et la dotation de 2013 ne fut que de six (6) millions rendant l'activité irréalisable. Le Premier Ministre avait été saisi pour rallonge budgétaire sans succès. Aussi les ressources financières n'ont pas été dépensées. Pour le prototypage, cinq inventions ont été déposés à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé, quatre formant une chaine de transformation du cacao et une dédiée à un accumulateur d'énergie. Les ressources financières allouées ont été transférées en procédures régulières à l'ENSP mais les procédures internes à l'université n'ont pas permis l'exécution de la prestation attendue en 2013. Cette activité est encore en cours. L'ENSP avait déjà terminé avec le reverse-engineering et la partie conceptuelle conformément au cahier de charge.								
Perspectives 2014	Cette action prioritaire et souhaitée pérenne doit évoluer dès 2014 sous le libellé : Promotion des technologies et appui au prototypage où d'autres innovations seront prototypées et la réalisation affectée au BIP par appel d'offre.								

Action 03 PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE.

OBJECTIF	Accroître la contribution de la recherche au développement technologique.							
Indicateur	Intitulé:		nombre des résultats de la recherche mis à la disposition de l'industrie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE								
OBJECTIF	Rechercher et accroître le nombre de nouveaux produits susceptibles d'être protégés en IG et promouvoir le label Cameroun en la matière.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouveaux produits protégés en indications géographiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04 produits éligibles à l'IG identifiés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	95 000 000	95 000 000	87 970 000	87 970 000	71 969 501	71 156 751	81,81 %	80,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les possibilités d'émergence des activités commerciales liées aux actifs de la propriété industrielle sont peu visibles et ne retiennent l'attention que de très peu d'acteurs économiques. Cette action a été prévue pour mettre en valeur les ressources agricoles locales et accroître le taux de protection des actifs de la PI par une meilleure sécurisation de l'environnement des affaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Promotion et identification des indications géographies - o Un rapport d'investigation identifiant dix-sept (17) produits a été élaboré - o Un rapport caractérisant (4) quatre produits admissibles à l'IG a été élaboré - Intensification de la lutte contre la contrefaçon - Investigation des réseaux - o un rapport des missions d'investigation des réseaux et foyers de contrefaçon élaboré ; - o rapport de séminaires de renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la contre façon ; - Promotion des autres actifs de la PI - o rapport de la stratégie de promotion des noms commerciaux - Foires, fora et journées à caractère promotionnel - o rapport des JOMPI - rapport des JATPI							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Au cours de l'exercice 2013 le résultat escompte au niveau de cette action a été atteint et même au delà des objectifs fixés car la procédure d'enregistrement des IG est longue et s'étend sur plusieurs années. Toutefois les actions de promotions ont permis d'accroître de 5% le nombre de brevets, de 20% le nombre de marques et de 250% le nombre de noms commerciaux (source : OAPI) Seule la participation au salon des inventions de Genève n'a pas été effective, les procédures de mise en route n'ayant abouti à temps.							
Perspectives 2014	Il sera question de poursuivre l'identification des produits susceptibles d'être des Indications Géographiques et accentuer la promotion des actifs connus.							

Action 05 MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES)								
OBJECTIF	Créer des pôles de développement des entreprises innovantes.							
Indicateur	Intitulé:		technopole mis en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	82 000 000	82 000 000	72 025 560	72 025 560	71 825 541	71 825 541	99,72 %	99,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence d'infrastructure de développement des technologies et de la recherche industrielle ; - Absence de réglementation en matière d'activités de recherche et de développement technologique Action élaborée dans un environnement technologique favorable à l'émergence des entreprises innovantes dans cette filière a fort potentiel de croissance économique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Etude de faisabilité relative à la mise en place d'une technopole agro-industrielle o Rapport d'atelier de validation des TDR Rapport d'étude de faisabilité							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en place de technopole nécessite un nombre important d'études dont certaines ont été finalisées et d'autres en cours. Cette action qui est un long processus devra se poursuivre c'est ce qui justifie le taux de réalisation de 30% de son indicateur. Les moyens alloués ont été utilisés pour la production d'une étude conceptuelle qui comprend : o une revue documentaire o des paramètres génériques de positionnement o une proposition d'un modèle de technopole pour le Cameroun o un cadre juridique, institutionnel et réglementaire o une proposition des sites potentiels o un guide d'élaboration des PPP et parties prenantes o une approche marketing et commerciale o un plan directeur de développement o une structure financière du technopole et modèle de simulation un positionnement technologique des filières agro-alimentaires							
Perspectives 2014	Terminer toutes les études et mettre sur pied le technopole avec des partenariats public/privé							

Action 06 FONCTIONNEMENT DE LA DDTPI

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la Direction du Developpement Technologique et la Propriété Industrielle.								
Indicateur	Intitulé:		niveau de réalisation du plan d'action en reference au nombre d'activités inscrites				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	43 754 000	43 754 000	43 753 701	43 753 701	41 027 462	41 027 462	93,77 %	93,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte de nécessité de vulgarisation et de promotion de la place de la Propriété industrielle et du développement technologique dans l'économie du Cameroun. Contexte d'absence des procédures établies relatives aux activités de développement technologique et de propriété industrielle. moyens matériels et techniques insuffisants à la mise en œuvre du programme 378 Ce programme est par ailleurs porté par la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle sise à NGOUSSO loin du Secrétariat Général et du Cabinet du Ministre. Cet état des choses induit des dépenses énormes en transport pour le personnel lors qu'il faut prendre part aux activités au niveau de «l'immeuble rose».								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Amélioration du cadre de travail avec l'acquisition de moyens de travail: - équipements informatiques (deux (02) ordinateurs, deux (02) onduleurs, deux (02) imprimantes laser N/B - fournitures de bureau (papiers, parapheurs, stylos, chronos, registres, enveloppes, encres pour imprimantes et copieurs, ...) - carburants pour les missions courantes de développement technologique et de propriété industrielle. Réalisation de plusieurs missions de terrain : - évaluation des inventions - investigation pour noms commerciaux - suivi du projet de projet de prototypage								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources utilisées par la direction technique pour lesquelles elle était accréditée représentent 59,42% de la ressource affectée. Le reste n'était pas de notre ressort. Ce taux de réalisation à la mise en œuvre des activités majeures sus-relevées.								
Perspectives 2014	Améliorer le cadre de travail pour un meilleur service et une meilleure participation à l'action gouvernementale. Il est indiqué d'accorder des indemnités pour travaux spéciaux et de rendement au personnels concernés par le programme une meilleure prise en charge des difficultés réelles liées à l'excentricité des bureaux de la direction par rapport à l'Immeuble Rose, siège du Ministère et à la densité du travail subséquente.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 379

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DU
MINMIDT

Responsable du programme

Mr SAMBA ANTOINE FELIX
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Intitulé du programme 275 : Renforcement des moyens d'accompagnement

b) Responsable du programme : M. EBAH ABADA Edouard, SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

OBJECTIF	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation du plan d'action du MINMIDT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	40.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 02: CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES Action 03: OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC Action 04: AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE Action 05: FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS Action 07: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 988 620 000	CP 3 988 620 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr SAMBA ANTOINE FELIX, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 379 « RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT » du MINMIDT a été influencé par les éléments de contextes ci-après :

Au plan interne :

- Le décret de 2012 portant organisation du MINMIDT, avec en prime la création de nouveaux poste de responsabilité ;
- La prise en charge des nouveaux postes créées ;
- L'opérationnalisation de la Chaîne PPBS ;
- La réhabilitation des infrastructures du MINMIDT

Au plan externe :

- Le déploiement laborieux de la nouvelle application informatique, PROBMIS ;
- L'élaboration du Manuel de Procédures Administratives ;

L'élaboration d'un cadre organique découlant du nouvel organigramme.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 199 621 713	CP 4 199 621 713
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -211 001 713	Ecart CP -211 001 713
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 911 867 455	CP 3 905 131 554
TAUX DE CONSOMMATION	93 %	93 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	la totalité des marches prévu dans le journal de programmation ont été passés ; -trois (03) n'ont pas été finalisés au 31 décembre bien que les marchés aient été attribués -des améliorations à faire dans le respect des délais en matière d'exécution des programmes	
PERSPECTIVES 2014	Le programme 379 est le programme support du MINMIDT. A ce titre, et comme dans les autres départements ministériels, il prend en charge l'ensemble des fonctions de soutien nécessaire à l'accompagnement juridique et logistique des programmes à vocation opérationnelle. Il apparaît donc une nécessité dès 2014, d'harmoniser la présentation et le contenu du programme 379 avec les programmes supports des autres chapitres budgétaires. Il serait également nécessaire de mettre en place, un cadre de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de gestion publique axée sur les résultats.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 02 CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Eu égard à l'indicateur retenu pour l'action, le niveau de résultat obtenu est de 37.5 % parce que cette action est mise en œuvre depuis l'exercice précédent.

que cette action est mise en œuvre depuis l'exercice précédent.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail.								
Indicateur	Intitulé:		Volume des investissements en construction, réhabilitation et équipement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 3%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		37.50 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	758 528 000	758 528 000	968 638 439	968 638 439	901 358 430	901 358 430	93 %	93 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'amélioration des conditions de travail au MINMIDT en 2013 devait nécessairement prendre en compte la réhabilitation des bâtiments abritant nos services, qui du fait de sa création récente n'a hérité d'aucun bâtiment des administrations qui l'ont précédés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réhabilitation des délégations régionales et départementales ; - Equipement des services centraux et déconcentrés ; Coordination des services centraux et extérieurs du MINMIDT								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Eu égard à l'indicateur retenu pour l'action, le niveau de résultat obtenu est de 37.5 % parce que cette action est mise en œuvre depuis l'exercice précédent.								
Perspectives 2014	Poursuite de la réhabilitation et de l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINMIDT dans la perspective de l'amélioration des conditions et du cadre de travail des personnels pour permettre d'atteindre les objectifs de performance poursuivis par le budget programme au niveau du MINMIDT.								

Action 03 OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC

Des difficultés techniques au plan de la réalisation de cette action sont enregistrées du fait de la mauvaise qualité du réseau informatique du MINMIDT. En outre les services du MINMIDT étant disséminés sur trois sites différents nécessitent des moyens conséquents pour l'interconnexion des services centraux.

des services centraux.

OBJECTIF	Améliorer la performance du MINIMIDT, par l'utilisation des TIC								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accessibilité aux TIC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 37,5%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	38 000 000	38 000 000	37 985 000	37 985 000	35 055 000	35 055 000	92,29 %	92,29 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	l'application des technologies de l'information et de la communication à tous les secteurs et domaines de la vie est devenue un impératif pour toute organisation qui désire améliorer le rendement de ses personnels. Tel est le cas du MINMIDT qui doit en plus d'améliorer la gestion de ses services mais aussi faire la promotion des richesses de notre sous sol.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Etude en vue de l'élaboration d'un schéma d'Informatisation du MINIMIDT ; Collecte des données en vue de l'amélioration du réseau.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Des difficultés techniques au plan de la réalisation de cette action sont enregistrées du fait de la mauvaise qualité du réseau informatique du MINMIDT. En outre les services du MINMIDT étant disséminés sur trois sites différents nécessitent des moyens conséquents pour l'interconnexion des services centraux.								
Perspectives 2014	Finaliser l'élaboration du schéma directeur d'Informatisation du MINIMIDT et entamer sa mise en œuvre avec pour objectif final d'améliorer la qualité du réseau, de l'outil informatique et partant la productivité des personnels au MINMIDT.								

Action 04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

Plusieurs autres outils sont à produire dans le cadre de cette action et des efforts restent à faire pour parfaire la qualité du service que rend le MINMIDT à ses usagers.

pour parfaire la qualité du service que rend le MINMIDT à ses usagers.

OBJECTIF	Assurer une gestion efficiente des ressources								
Indicateur	Intitulé:		Niveau d'atteinte des objectifs des résultats				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35,71		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	112 600 000	112 600 000	167 568 207	167 568 207	160 927 165	160 927 165	96,04 %	96,04 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le lancement de la budgétisation par programme consacre le principe de la gestion axée sur les résultats, qui induit inéluctablement le principe de bonne gouvernance.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration d'un manuel de procédure bilingue ; Tenu des sessions du comite de cellule contre la corruption.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Plusieurs autres outils sont à produire dans le cadre de cette action et des efforts restent à faire pour parfaire la qualité du service que rend le MINMIDT à ses usagers.								
Perspectives 2014	Poursuivre la mise en œuvre des mécanismes de bonne gouvernance, et améliorer substantiellement la qualité du service offert au public au niveau du MINMIDT. Il sera en outre question de poursuivre l'opérationnalisation du comite de lutte contre la corruption au MINMIDT, en étendant ses activités vers les structures nouvellement mises sur pied.								

Action 05 FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

Tous les outils de la chaîne PPBS ont été produits et sont disponibles

Tous les outils de la chaîne PPBS ont été produits et sont disponibles

OBJECTIF	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation								
Indicateur	Intitulé:		Outputs de la chaine PPBS produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE -		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	35 000 000	35 000 000	34 975 000	34 975 000	31 469 275	31 469 275	89,98 %	89,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans le cadre de la mise en œuvre de la loi des finances 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	PAP Actualise CDMT Actualise PPA élabore								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Tous les outils de la chaine PPBS ont été produits et sont disponibles								
Perspectives 2014	Améliorer le fonctionnement de la chaine PPBS et la qualité des documents produits pour des exercices à venir en prenant en compte les nouveaux documents exigés pour la mise en œuvre du budget programme les RAP et autres.								

Action 07 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS

Une amélioration constante de la qualité des formations et des infrastructures sont indispensables pour le personnel du MINMIDT dans la perspective de l'augmentation de l'efficacité des personnels de notre administration.

Indicateur des personnels de notre administration.

OBJECTIF	Améliorer le rendement du personnel							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de rendement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 044 492 000	3 044 492 000	2 990 455 067	2 990 455 067	2 783 057 585	2 776 321 684	93 %	92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La spécificité des missions du MINMIDT nous impose une capacitation constante des personnels du MINMIDT et une amélioration du cadre et des conditions de vie de ce personnel.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation des séminaires de formation de masse ; - Améliorer le cadre de travail des personnels du MINMIDT ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Une amélioration constante de la qualité des formations et des infrastructures sont indispensables pour le personnel du MINMIDT dans la perspective de l'augmentation de l'efficacité des personnels de notre administration.							
Perspectives 2014	Poursuivre le processus de formation et de capacitation des personnels du MINMIDT, dans la perspective de faire face aux nombreux défis qu'ils affrontent tous les jours dans le cadre de l'exercice de leur fonction. au MINMIDT. Toutefois pour les prochaines années l'accent sera mit sur les formations de masse et des formations proposées localement pour une utilisation efficace et efficiente des ressources destinées a cette action pour le prochain exercice.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le budget de l'exercice 2013 du MINMIDT a subi une augmentation considérable de la dotation des dépenses courantes qui s'élevait à quatre milliards huit cent quarante et un million (4 841 000 000) FCFA, qui ont servi à l'accompagnement des programmes et activités des services.

Le budget d'investissement public (BIP) du MINMIDT s'élevait au montant de quatre milliards (4 000 000 000) FCFA. Cette enveloppe a servi au financement des projets initiés par les directions techniques et à la subvention des structures sous tutelle et projets du MINMIDT à hauteur de 2 250 000 000 FCFA.

Au cours de cet exercice, 36 marchés étaient inscrits au journal de la programmation des marchés pour un montant de un milliard quatre cent trois millions (1 403 000 000) FCFA. Toutefois, pour des raisons diverses (éléments de maturation) onze (11) marchés inscrits à ce journal n'ont pas été exécutés et ce pour un montant cumulé de trois cent vingt et quatre millions quatre cent soixante douze mille (324 472 000) FCFA, soit 30,55% des marchés programmés.

Ceci nous emmène à constater que le BIP du MINMIDT au cours de cet exercice a été exécuté à environ 69,44% hors subvention. Les marchés non exécutés sont répartis entre les programmes ainsi qu'il suit :

- Programme 376 : trois (03) ;
- Programme 377 : sept (07) ;
- Programme 379 : un (01).

Les crédits objets de ces marchés sont tombés dans le clos.

L'évaluation de l'exécution du budget du MINMIDT au cours de l'exercice 2013 s'articule autour des axes suivants :

- L'activité des services du MINMIDT ;
- La mise en œuvre des grands projets miniers et industriels ;
- Le suivi de l'évaluation des activités de normalisation et de la qualité ;
- Le développement technologique et de la propriété industrielle.

3.2. LEÇONS APPRISES

Au terme de ces travaux, nous pouvons constater qu'au cours de l'exercice budgétaire 2013, la mise en œuvre des programmes au MINMIDT n'a pas été aisée suite à de multiples dysfonctionnements tant internes qu'externes. Ainsi, nous pouvons retenir comme leçon qu'une mauvaise définition des objectifs des programmes et des indicateurs des programmes de même que le fait de budgétiser des projets immatures ont contribué négativement à l'atteinte des objectifs assignés au MINMIDT. Par conséquent, pour des exercices futurs, ces points devront

être corrigés afin de permettre au MINMIDT d'être performant.

3.3. PERSPECTIVES 2014

Les perspectives du MINMIDT pour les années à venir se rapportent aux points ci-après :

- Intensifier l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la loi portant code des investissements au Cameroun ;
- Elaborer le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ;
- Poursuivre la mise à niveau des entreprises ;
- Promouvoir de nouvelles indications géographiques ;
- Poursuivre les études en vue de la création d'un technopole agroindustriel au Cameroun ;
- Promouvoir la bonne gouvernance ;
- Améliorer le cadre et les conditions de travail au MINMIDT.